



le 20 février 2020

Comité interministériel aux ruralités

Vigilant mais optimiste, le Parlement rural appelle à un sursaut dans les actions en faveur du monde rural

Le Premier ministre, accompagné de plusieurs ministres, a présidé dans les Vosges un comité interministériel dédié à la ruralité, pour s'assurer de la mise en œuvre de l'Agenda rural.

Si les premières mesures tangibles sont à saluer, les membres du Parlement rural français restent vigilants et souhaitent que cette démarche, à quatre semaines des municipales, ne reste pas électoraliste.

L'enjeu principal réside dans la nécessité d'avoir davantage et plus rapidement du concret, partout dans le pays et de mobiliser des moyens financiers aujourd'hui insuffisants pour irriguer les territoires, au regard des urgences sociales et économiques. Les membres du Parlement rural français sont prêts à participer plus encore à la mise en œuvre de cet Agenda et continueront d'ailleurs à prendre des initiatives dans ce sens.

La communication autour des « expérimentations » ne peut être considérée comme suffisante pour répondre au besoin de services et à l'attente de nos concitoyens. Nous sommes encore loin du compte dans l'application des décisions de l'État lui-même.

Pour autant, les membres du Parlement rural se déclarent satisfaits que la ruralité aujourd'hui constitue un sujet important dans le débat public. Cela témoigne d'une prise de conscience de la nécessité d'agir en faveur des habitants du monde rural et marque un changement notoire de considération pour des défis trop longtemps négligés.

Depuis la remise du rapport (« Ruralité : une ambition à partager ») la situation de vie des habitants de nos villages continue de se dégrader. Aussi, le Parlement rural appelle le Gouvernement, le Parlement et le CESE à enrichir et donner des moyens financiers nouveaux à la hauteur des besoins. Il demande la généralisation des solutions déjà éprouvées, dès le projet de loi rectificatif 2020.

Les réseaux d'acteurs ruraux, s'ils restent optimistes et volontaires pour agir ensemble, appellent également les acteurs du monde rural à se prendre en main pour mettre en œuvre des solutions locales. Le Parlement rural, déjà rejoint par de nombreux réseaux et structures, fera au printemps une première série de propositions pour enrichir un Agenda rural qui aujourd'hui manque singulièrement de souffle au regard de l'évolution des conditions de vie de nos populations en matière d'accès aux soins, de solutions de mobilité, d'accès à l'emploi, à la culture, à l'éducation, aux services de proximité, etc., et compte sur une mobilisation effective et sincère de tous les ministères et toutes les administrations.

Le Parlement rural a été créé en conclusion de l'action Ruralisons ! du 4 juin 2019 par les réseaux suivants : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, Association des Maires Ruraux de France, Familles rurales, Association Nationale Nouvelles Ruralités, Maisons Familiales rurales, Leader France, et Ruralité Environnement Développement, rejoints depuis par d'autres comme le MRJC. La fédération des PNR, la FNSEA, les Bistrots de Pays, la FNCCR ont souhaité être signataires complémentaires de ce communiqué.

Contacts Presse :



Association des Maires Ruraux de France :

Cédric SZABO – 06 85 76 94 90 – cedric.szabo@amrf.fr – amrf.fr



Maisons Familiales Rurales :

Christophe BERNARD – 06 83 53 76 37 – brigitte.gehin@mfr.asso.fr – www.mfr.asso.fr



Association Nationale Nouvelles ruralités :

Julien MEZZANO – 03 86 60 68 50 – julien.mezzano@nouvellesruralites.org – les-nouvelles-ruralites.com



Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie :

Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr – umih.fr



Familles Rurales :

Niki VOUZAS – 06 49 49 75 17 – niki.vouzas@famillesrurales.org – famillesrurales.org



Leader France :

Alexis LEBRAT – 07 85 03 69 77 – leader.alexislebrat@gmail.com – leaderfrance.fr



Ruralité Environnement Développement :

Gérard PELTRE – 06 07 23 21 85 – gerard.peltre@gmail.com – www.ruraleurope.org



Mouvement Rural des Jeunesses Chrétiennes :

Cédric LETOURNEUR – 01 48 10 38 30 – c.letourneur@mrjc.org – mrjc.org